

ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année.
\$1.00 pour 6 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE \$1.00 par année.
60c pour 6 mois.

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBERAL

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne Agate) .00.15
Deux fois par semaine .01.10
Trois fois par semaine .02.05
Avis de naissance, mariage ou décès .02.25

La Compagnie de publication "Le Soleil."

DEUX EDITIONS PAR JOUR—MIDI ET SOIR

Bureaux : 91-92 Côte de la Montagne
33-34 rue Notre-Dame

Grande bataille à Dalny

LA VILLE SERAIT PRISE

NOUVELLES DE PORT ARTHUR

PREMIER SUCCES DE LA FLOTTE RUSSE

Un croiseur japonais attaqué.—Après la bataille—La marche en avant.

(Service de la Presse Associée)

Bataille à Dalny

Chicago, 14 mai.

Une dépêche adressée de Ouseto au "Daily News" annonce ce qui suit :

"Ce matin, lorsque le "Fawa", bateau-épave, est arrivé à Dalny, cette ville subissant une attaque des forces combinées de l'armée de terre et de la marine du Japon. L'entrée du port ayant été encombrée de mines sous-marines par les Russes, et le commandant japonais Katakawa ayant en conséquence détenu aux vaisseaux étrangers d'y pénétrer, il nous a été impossible de nous rendre exactement compte de ce qui s'est passé.

Nous croyons cependant pouvoir affirmer que, après avoir débarrassé l'entrée du port, le croiseur protégé Yakumo, quatre autres croiseurs, une canonnière et une frégate, tous navires de la flotte japonaise, se sont avancés jusqu'à la ville et l'ont fortement bombardée. Il était alors quatre heures du matin. A midi, la canonnière durait encore. On croit que 10,000 Japonais investissent la ville. Un assaut doit avoir eu lieu cet après-midi, et à l'heure présente, Dalny est probablement au pouvoir des Japonais.

Il est rumeur que le second corps d'armée du Japon est débarqué hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Nouvelles de Port Arthur

(St-Petersbourg, 15.)

L'empereur a reçu la dépêche suivante du vice-roi Alexéï :

"Je désire communiquer à Votre Majesté le rapport du contre-amiral Wittorf sur l'état des affaires à Port Arthur, aux dates des 6 et 12 mai inclusivement. Les communications avec cette ville étant interrompues, le rapport nous a été apporté par une autre voie. Voici ce qu'il dit : Le 5 mai, l'escadre ennemie fit son apparition devant Port Arthur, mais ne lança aucun projectile. Le blocus se continue, mais d'une manière passible. Les réparations aux navires russes ("Zarevitch" et "Retvizan") sont très avancées. En examinant l'endroit où le "Pobieda" a été enfoncé par une mine sous-marine, nous avons trouvé les débris d'une mine japonaise que la force de la tempête avait fait éclater.

La marche en avant des Japonais

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc Boris est parti hier pour rejoindre l'état-major du général Kouropatkine, à Liao-Yang.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

situé entre Feng-wang Cheng et Liao-Yang, le 12 mai. Deux soirées de combats ont eu lieu à cet endroit.

Le 11 mai, trois bataillons d'infanterie, et deux escadrons de cavalerie de l'armée japonaise, entraînés par dix pièces d'artillerie, étaient campés dans la vallée de Tafonoon.

Le détachement de Japonais entré à Tountsou fut attaqué par les cosaques le 13 mai. Le combat dura une heure, après quoi les cosaques se retirèrent en s'apercevant que l'ennemi cherchait à les entraîner dans une embuscade.

Après la bataille

Tokio, 15.

Ce matin, 450 prisonniers russes ont été amenés à Matsuyama. Ils étaient embarqués sur le steamer "Colombo". Parmi eux se trouvaient plusieurs blessés. Tous sont satisfaits de la manière dont ils ont été traités.

A un mille et demi au sud-est de New-Chwang, une rencontre a eu lieu, entre les brigades et les habitants de ce pays. Les premiers ont été repoussés après avoir vu mourir plusieurs de leurs compagnons. Les Russes n'ont pas pris part au combat.

Nouvelles diverses

St-Petersbourg, 14.

Les Japonais ont évacué Kwantchen-Tsin, et une colonne de leur armée marche vers Sinyen, sur les bords de la rivière Tayang.

L'ennemi est en force au nord de Takushan. Les Coréens détruisent la ligne télégraphique qui existe entre Kank-Tchen et Sen-Tehin.

Les soldats de la frontière et les missionnaires rapportent que les Chinois de Topatesatse, village situé à 75 milles au sud-ouest de Huphtchente, se préparent à entrer en campagne contre les Russes et les chrétiens.

Moukden, 14.

Le grand duc Boris est parti hier pour rejoindre l'état-major du général Kouropatkine, à Liao-Yang.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Séoul, 14.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

Dans les derniers engagements, les Japonais ont pris aux Russes plusieurs milliers de cartouches et de fusils, et environ 2,000 carabines.

Succès naval pour les Russes

L'armée du Japon est débarquée hier à Pitsewo. La péninsule de Liao-Tung se trouve maintenant envahie par 50,000 Japonais.

Le grand duc désire ardemment aller au feu.

menement de la guerre. Le 10 mai, l'un de ses navires a canonné et torpillé avec avantage un croiseur protégé de la marine japonaise. Ceci eut lieu dans la baie Talien Wan.

La rencontre se fit le nuit entre les vaisseaux ennemis. L'escadre japonaise était occupée à surveiller la baie. Le navire russe n'était pas un vaisseau de guerre, c'était tout simplement une solide chaloupe de transport. Le commandant en était un jeune officier, et l'équipage ne se composait que de trois hommes.

Les préparatifs de l'entreprise se firent à Port-Arthur. A la nuit tombante, le petit navire quitta le port et se dirigea vers l'escadre japonaise. Tout avait été si bien préparé que la présence de la chaloupe ne fut pas signalée. Aussi, après être passé au milieu des torpilleurs ennemis, elle put se diriger vers les gros vaisseaux et attaquer l'un d'eux.

Une torpille fut lancée qui fit explosion au flanc du croiseur japonais. Les flammes enveloppèrent le navire qui était sérieusement touché. L'équipage se mit à l'œuvre pour éteindre les flammes.

Un autre croiseur dut venir au secours de celui qui avait été frappé et le prendre à la remorque.

La chaloupe, pendant ce temps, évoluait au milieu de toute l'escadre ennemie. Malheureusement, elle fut dirigée de toutes parts contre elle, elle fut décapée aux coups, grâce au sang-froid et au courage de son commandant et de son équipage.

Cependant, elle ne put regagner Port-Arthur et fut jetée à la côte, près de Dalny.

Les Russes éprouvèrent une grande joie à la nouvelle du succès de la tentative. Le jeune officier est considéré comme un héros, et on demande pour lui la croix de St-Georges.

Y a-t-il eu combat ?

Shang-Hai-Kwang, 15.

Aucune autre nouvelle n'est parvenue ici au sujet du combat qui aurait eu lieu jeudi, le 12, à Hsin-Yen, et dans lequel les Russes auraient perdu 1,500 hommes.

Au sud de la Mandchourie

Liao-Yang, 14 mai.

La marche des Japonais dans le sud de la Mandchourie est très lente, l'armée est évidemment détreinée de se tenir à proximité des corps de réserve. Le mouvement est dirigé en partie sur Hai-Cheng mais surtout sur Liao-Yang. Le grand nombre des forces japonaises est stationné à 40 milles de Liao.

Les troupes russes sont dans les meilleures dispositions et très anxieuses d'aller au combat. Tout le jour dans la ville on entend les chants des soldats alternant avec la musique des fanfares des nouveaux régiments qui arrivent.

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires." Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

En faisant l'inspection d'un hôpital militaire, le général Kouropatkine a dit à un arabe japonais blessé : "J'ai visité votre pays et comme votre peuple est actif, je suis maintenant convaincu que vous êtes d'excellents soldats et je suis fier de me mesurer avec de tels adversaires."

Ce à quoi le blessé répondit : "Ma nation voudrait la guerre et se battra jusqu'à la fin, mais il est bien heureux pour nous que les Russes soient vulnérables en Orient."

Aux Ursulines

Le jour de l'Ascension avait lieu dans la chapelle des Ursulines, la cérémonie si imposante de la première communion.

Les bonnes religieuses n'avaient rien négligé pour donner à cette fête un cachet particulier de solennité. Tous les parents assistaient à la messe.

Les heureuses communicantes étaient : Mies Yvonne Alarie, Marcelle Aubry, Marguerite Bruneau, Clarine Carrier, Georgine Caron, Marie Alma Cimon, Eugénie Dary, Marie Thérèse Dion, Marguerite Devere, Marie Thérèse De Cordis, Alice Filion, Cécile Godbout, Marguerite Larue, Angeline Larue, Juliette Larue, Jeannette Lemieux, Hélène Lévesque, Gabrielle Macnean, Isabelle Meunier, Jeanne Morissette, Marguerite Nelson, Kathleen Power, Gracia Simard, Géraldine Turgeon.

Famille éprouvée

La paroisse de St-Joseph de Lévis a été, samedi matin, le témoin muet de funérailles très imposantes.

En effet, au milieu d'un concours très considérable de parents et d'amis avaient lieu les funérailles de M. et de Mme Jos. Lapointe.

M. J. Lapointe était gardien d'un phare à l'île d'Anticosti, lorsque la mort le surprit il y a quelques jours.

Madame Lapointe succombait, mercredi dernier, après quelques heures de maladie seulement.

Il ne reste que trois enfants de cette famille qui était très estimée à St-Joseph de Lévis.

Aux survivants et aux autres parents nous offrons nos sincères sympathies.

Belles photographes pour la saison d'été

Si vous désirez vous faire photographier, nous vous invitons à venir nous faire une visite, pour vous convaincre de la supériorité de nos portraits. Il suffit de venir voir l'installation de nos vitrines ou l'album de l'atelier pour vous assurer de la véracité des faits.

Nous faisons ces photographies dans différents prix, depuis \$1.00 à \$5.00 la douzaine, suivant la grandeur et le style. Nous réitérons notre invitation, et nul ne pourra sans avoir reçu entière satisfaction.

A. R. ROY,

Photographe,

34, Côte du Passage, Lévis.
201 rue St-Joseph, Québec.

14-36

Un lit dur

Un homme d'une trentaine d'années a été trouvé, hier soir, vers les 11 heures, couché sur le pavé près de la manufacture Gignac, rue Prince-Edouard.

Il avait tellement bu qu'il lui a été impossible d'aller plus loin et il aurait peut-être passé la nuit sur ce lit, avouons-le, un peu dur. Le malheureux put cependant grâmer son légis en remerciant les deux jeunes gens qui l'avaient relevé.

SYNDICAT DE QUEBEC.

14-36

La Rock City dirige la plus belle lutte commerciale des emps modernes, chiquez le MALE SUGAR.

14-36

La Rock City dirige la plus belle lutte commerciale des emps modernes, chiquez le MALE SUGAR.

14-36

La Rock City dirige la plus belle lutte commerciale des emps modernes, chiquez le MALE SUGAR.

14-36

La Rock City dirige la plus belle lutte commerciale des emps modernes, chiquez le MALE SUGAR.

14-36

La Rock City dirige la plus belle lutte commerciale des emps modernes, chiquez le MALE SUGAR.

14-36

La Rock City dirige la plus belle lutte commerciale des emps modernes, chiquez le MALE SUGAR.

14-36

La Rock City dirige la plus belle lutte commerciale des emps modernes, chiquez le MALE SUGAR.

14-36

La Rock City dirige la plus belle lutte commerciale des emps modernes, chiquez le MALE SUGAR.

14-36

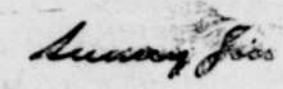
La Rock City dirige la plus belle lutte commerciale des emps modernes, chiquez le MALE SUGAR.

14-36



Une grande partie des millions de personnes qui font usage de "FORCE" tous les jours, ont commencé ce système parce qu'elles ont reconnues que cet aliment faisait appel à leur raison.

Mais la plupart d'entre elles mangent "FORCE" maintenant parce qu'il est bon et qu'elles l'aiment.



J'ai entendu un grand nombre de personnes dire qu'elles étaient fatiguées des aliments qu'elles avaient mangés de "FORCE".

Oui, oui, oui

Si vous avez besoin, pour vos enfants, d'un joli chapeau, ou Capeline en mousseline, en soie ou en laina, allez chez Faguy, Lépinay & Frère.

Tabis et Carpettes

Nous vous demandons de ne pas acheter sans venir visiter notre assortiment qui est un des plus beaux de la ville.

P. J. COTE.

Vis-à-vis la Côte du Palais.

14-36

Orienté par la Rock City Tabacco Co. de la lutte anti-monopoliste est devenue celle du peuple, fumez le "ROSE QUESNEL".

POUR BEBE

Si vous avez besoin d'une jolie capeline de soie ou de laine, manteaux, robes, tabliers, bavettes, polka, camisoles, etc., etc. Nous avons une spécialité de bas de laine très fine, cachemire, en soie ou en fil.

Venez voir nos prix, toujours les plus bas.

Mme Z. BOIVIN.

Chemin de fer Intercolonial

Soumission pour bâtiments

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire des Travaux publics, 100, rue St-Jacques, à Québec, pour la construction d'un bâtiment pour le service des Travaux publics, à Québec, en vertu d'un contrat de location, en vertu d'un contrat de location, en vertu d'un contrat de location.

MERCIER, le 16 mai 1904.
Pour la construction d'un bâtiment pour le service des Travaux publics, à Québec, en vertu d'un contrat de location, en vertu d'un contrat de location, en vertu d'un contrat de location.

Bureau du Chemin de fer Intercolonial, 25 avril 1904.

QUEBEC COUR SUPERIEURE

Dame Thérèse Maranda, du village de Stadacona, dans la municipalité de Limoilou, épouse de Louis Blouin, de la cité de Québec, rentier, dûment autorisée à ester en justice.
Demanderesse :
vs.
Le dit Louis Blouin, Défendeur.
Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause le 19 avril 1904.
HAMEL, TESSIER & TESSIER, Procureurs de la demanderesse.
Québec, 20 avril 1904.

Chauffez avec le Gaz!

Le plus satisfaisant et le meilleur marché des combustibles.



PRIX : \$15.00

En vente par John Walker 122 rue St-Jean et au bureau de la Compagnie du Gaz.

Pose de tuyaux de service et mot us avec communications sans charge extra. Pas de loyer pour moteur.

OUVRAGES DE CIMETIERE

A VENDRE 40 monuments, en granit, marbre et pierre neuve et de première qualité. Une certaine d'épigraphes en marbre et en pierre avec emblème. Aussi poteaux pour entourage de lot en forme de souche ou carré en granit, marbre et pierre. Prix très modérés. Une visite est sollicitée.

Z. MARANDA, MARBRIER.
1089 RUE ST-VALIER
(En face de l'hôpital du Sacré-Cœur.)
13m.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de
J. B. FOUQUET,
Marchand, Insolvable.
Avis est par le présent donné que le dit insolvable a fait une cession volontaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.
Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.
V. E. PARADIS, Cessionnaire Syndic.
Bureau : 44, rue Dalhousie, Québec, 15 mai 1904.

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de
FRANÇOIS GALPEAU,
Marchand, Insolvable.
Avis est par le présent donné que le dit insolvable a fait une cession volontaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.
Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.
V. E. PARADIS, Cessionnaire Syndic.
Bureau : 44, rue Dalhousie, Québec, 15 mai 1904.

VENTE IMPORTANTE

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS ETC.

PAR ENCAN

Nous avons reçu instruction de M. C. E. McKee, de vendre par encan public tous le contenu de ses étables consistant en :
Une paire de juments brunes, 16 mains de hauteur, d'un style exceptionnel, action très gracieuse, absolument douces et agréables à conduire.
Victoria à extension, construite par H. G. & H. W. Stevens, de Morris, Mass., pour un millionnaire de Boston, au coût de \$1,000 et pratiquement aussi bonne que neuve.
Coupé RoeKaway, construit par "T. & French Carriage Co.", de Boston. C'est un carrosse anglais de nouveau genre et l'est en parfait ordre.
Stanhop avec timons et brancards, construit à "The Amesbury Carriage Co.", de Amesbury, Mass.
Dog Cart à quatre roues, avec timons et brancards, avec harnais double et simple, Buggy converti, etc., etc.
La vente devant avoir lieu à l'étable, chemin Ste Foye.
Judi, le 19 courant à 11 hrs A.M.
A. J. MAXHAM & Co
Encanteurs.

SPORT

LES JOUTES DE SAMEDI DERNIER ET D'HIER

La question des joueurs professionnels de crosse

BASEBALL
Ligue Nationale

A Chicago — R. H. E.

Chicago... 30040311x—12 12 0
Philadelphia... 001021000—4 10 2
A St-Louis —
St-Louis... 001100101—4 11 2
Boston... 200001000—3 6 6
A Cincinnati —
Cincinnati... 000000000—0 5 4
New-York... 000001101—3 5 0
Les Joutes d'hier :
A Cincinnati —
Cincinnati... 34020022x—13 17 2
New-York... 001000010—2 8 2
A St-Louis —
St-Louis... 000000000—0 5 1
Boston... 000100000—1 4 1
A Chicago —
Chicago... 000030100—4 7 2
Philadelphia... 020000000—2 5 6
Ligue Américaine
A Philadelphia —
Chicago... 100000000—1 5 0
Philadelphia... 00110000x—2 6 1
A Boston —
Boston... 0110002202—8 12 2
Detroit... 00002000401—7 10 3
A New-York —
New-York... 00001105x—10 18 5
Cleveland... 000100000—1 6 2
Ligue de l'Est
A Providence — Montréal 8 vs Providence 3. Montréal 1 vs Providence 2. (8 innings).
A Jersey-City — Toronto 2 vs Jersey-City 4.
A Baltimore — Rochester 1 vs Baltimore 9.
A Newark — Buffalo 7 vs Newark 2.

RUGBY

Ottawa, 14.
James McGee, capitaine des Rough Riders, champions du rugby, et l'un des joueurs du club de hockey Ottawa, est mort à l'hôpital catholique, des suites d'une chute de cheval. Il n'a pas repris connaissance. Il était à faire la course avec une école d'équitation, au moment de sa chute.
Il était le fils de J. G. McGee, officier du Conseil Privé, et neveu du défunt hon. D'Arcy McGee.
Cette mort jette une voile de deuil sur la cité, car il était extrêmement populaire.

ATHLETISME

Princeton, 14 mai.
Princeton a défait Columbia par 614 points à 244. Columbia plus rapide à la course fut inférieur dans les autres événements.
Devitt fut étoile du tournoi. Il lança le marteau à 166 pieds et 5 pouces, soit 8 pouces de plus que l'ancien record intercollegial.
LE JEU D'ECHECS
A CAMBRIDGE SPRINGS
Voici le résultat de vendredi :
Mises a défait Hodges en 22 mouvements ; Marshall a défait Delmar, en 30 mouvements ; Schlechter a vaincu Lawrence, en 33 coups ; Lasker a défait Teichmann, en 37 coups ; Janowski a triomphé de Pillsbury, en 74 coups ; Tschigorin a défait Napier en 42 coups ; Marco a défait Fox en 63 coups.
Cambridge, Pe., 14.
Douze des concurrents sont engagés dans des parties de consultation pour juger de la solidité du gambit Rice, l'invention du prof. L. Rice, de New-York, le président du congrès de Cambridge, Janowski, Pillsbury, Napier et Fox n'ont pas pris part.
Marshall et Barry, blanc, vs Lasker et Mises.
Tschigorin et Showalter, blanc, vs Marco et Hodges.
Schlechter et Teichmann, blanc, vs Lawrence et Delmar.
Lasker et Mises ont défendu avec la défense Lasker 10 P—F, 6. Les blancs après avoir donné l'échange ont joué la variante serrée 14 P—R C. 3. On suivit le plan de la partie gagné par Marshall contre Schlechter, à Monte Carlo.
Les deux autres camps jouèrent 10 P—F, 4. Marco et Hodges ont choisi la variante par laquelle ils donnent leur Reine pour 3 pièces.
Schlechter et Teichmann gagnèrent contre Lawrence et Delmar. Les deux autres parties furent nulles.

LA CROSSE

Nous approuvons le juste article suivant que publie "Le Canada", sous le titre "La coupe Minto" :
"L'attitude sévère prise par la C.A.A.U. à l'endroit des joueurs du club de crosse Toronto aura eu pour effet de démontrer plus évidemment encore que les mises au ban de la C.A.A.U. ne sont que des formalités assez ridicules en elles-mêmes et dont tous les clubs font fi."
On devine facilement que les joueurs "professionnalisés" du club Toronto ne se souciaient guère d'une telle punition, puisque la C.A.A.U. leur ouvrait les bras, en dédaignant de reconnaître l'autorité d'un club qui protège hypocritement des clubs, des associations et même certains individus, dont la qualité de

professionnels est beaucoup mieux démontrée que ne l'a été celle des joueurs du club de crosse de Toronto.
Les purs se demandaient néanmoins quelle ligne de conduite tiendraient les Shamrock au sujet des prochaines parties pour la coupe Minto.
Le club Bramford qui nous visitera, cette année, aura tout probablement quelques brebis chassées de la bergerie dans ses rangs, et comme nos légiférants de la C.A.A.U. sont toujours aux aguets, malheur aux Irlandais s'ils apparaissent sur le champ en compagnie d'un club assez peu amateur pour retenir les services de quelques chassés.
Les Shamrock feront la sourde oreille aux doléances et aux décisions autoritaires de la C.A.A.U., en rencontrant les Bramford aux dates fixées, peu importe que le club visiteur soit composé de professionnels ou d'amateurs.
La ligne de conduite que tiendront les Shamrock en cette circonstance est la seule qui soit rationnelle, car les amateurs commencent depuis longtemps qu'un joueur de crosse n'est pas sans recevoir, des amis, "bien entendu", quelques petits cadeaux qui l'aident à payer les bouteilles d'électricité et les sutures au caoutchouc nécessaires aux douleurs rhumatismales et ses entailles plus ou moins nombreuses.
La C.L.A. se fiche bien des coups d'éclat de la C.A.A.U., et nous leur félicitons.
Il est à espérer que la N.A.A.U., le corps athlétique le plus important du pays, cessera sous peu de plier l'échine devant une poignée d'autoritaires qui seront, peut-être, la cause de l'effacement éternel du club Toronto.
Soyons amateurs dans l'acceptation possible du terme, mais, de grâce, cessons de choir hypocritement une idée qui n'est plus de notre temps, ni de nos mœurs sportives."
En présence d'un nombre considérable d'amateurs, près le Fort No 2, à Lévis, hier après midi, le Napoléon a défait le Bienville par un score de 4 à 0. Le jeu a été intéressant, par intervalles.
On nous informe qu'une assemblée très importante des directeurs du Montcalm aura lieu, à 8 h. 15, ce soir, au No 110, rue St-Patrice.
Vu la température défavorable, aujourd'hui, la première pratique est forcément renvoyée à mercredi prochain.
Le comité de direction du Montcalm fait diligence en toute affaire. En conséquence, ce club a de grandes chances de succès.
Quelques délégués du Napoléon et du Montcalm ont décidé de s'assembler au Sporting Hotel, ce soir, afin de travailler à la réorganisation de la Ligue junior de Québec.

Nous lisons dans "Le Bulletin" d'hier :
"Le National a eu une pratique excellente, hier après midi. Les joueurs du Canada assistaient, ce qui a permis de former deux équipes. De cette façon les exercices sont plus sérieux et plus profitables. D'après ce que l'on a pu voir, Poirier jouerait le centre, et Cartier jouerait à l'attaque. Clément le remplacerait sur la défense.
Poirier a la vitesse et le bon jugement pour sa nouvelle position."
Le National a pratiqué pendant une couple d'heures sur son terrain, hier après midi, à l'angle des

rues Claire Fontaine et St-Armand.
Voici les noms de ceux qui ont revêtu le gilet rouge et blanc :
Orr, Pelletier, F. Bileau, Al. Paquet, Em. Côté, A. Gagné, G. Seers, A. Larose, J. Gingras, L. Gagnon, Em. Rochette, Em. Seers, Alf. Thibault, Alex. Thibault, W. Rochette, F. Hamel, A. Duguise, D. Laforte, J. Lafrance, A. Turgeon, F. Lavoie, C. Rondeau.

NOTES DIVERSES

Le club de football de la compagnie No 5 de la R. C. R. a été samedi dernier à la Jeune Lorette, où il a vaincu l'équipe de l'enfance, par un score de 4 à 1.
—Il paraît que Kavanagh remplacera Finlayson dans la défense

du Shamrock, et que McIlwaine sera le successeur de Mike Hayes. On parle de Joe, Valois comme gardien des buts.

—Harvard a vaincu Columbia par 3 à 1, dans une joute pour le championnat intercollegial des Etats-Unis.

—Le club Crescent, de Brooklyn, a triomphé de Harvard, par 8 à 6.
—Nous croyons qu'il n'y a pas eu de lutte à bras le corps au putoir Miroir, hier soir, bien qu'on l'eût fait annoncer.

—Une équipe d'hommes mariés, du club de cricket Québec, a battu celle des célibataires, par 100 à 78, près le Kent House, au cours de l'après-midi de samedi dernier.

Nouvelles Maritimes

Steamer avarié par les glaces

TOUJOURS DES IMMIGRANTS

LES LIGNES DE PAQUEBOTS — NOTES DE LA NAVIGATION

LE VERDANDE

M. Frs Gunn, de cette cité, a reçu la dépêche suivante, hier :
"North Sydney, 15.—Le Verdande s'est trouvé pris dans les glaces. Il est arrivé ici, sa coque est gravement endommagée et il fait eau considérablement.
Le Verdande vient de New-Castle on Tyne, avec un cargaison de charbon pour M. Frs Gunn, de Québec.

LE CAMPANA

Le Campana est arrivé dans le port des Provinces Maritimes à 7 h. m., samedi, et a continué sa route à Montréal.

LE ST-LAWRENCE

Le St-Lawrence, de la Pointe aux Esquimaux et autres ports, est arrivé hier matin dans le Bassin Louise.

NOTES

Le Salacia est arrivé de Montréal, hier, et reparti pour prendre la mer.
—Le Otta et le Thibenskjold sont arrivés samedi et repartis pour Sydney.
—Les steamers Hermel, Norwood, Fridtjof Nansen, Parthenia, Peter Jensen et Torr Head, sont passés dans le port en route pour Montréal.

—Le Hermes, de La Pallice, avec une cargaison générale, est arrivé dans le port à 6.30 hier et a accosté dans le Bassin Louise. Il est reparti pour Montréal après avoir déchargé sa cargaison.
—Le Phoenixia est arrivé ce matin avec 1900 immigrants. C'est le plus grand nombre encore arrivé sur un steamer cette saison.

MAREES HAUTES A QUEBEC.

	Mai	A.M.	P.M.
Lundi...	16	6.32	6.58
Mardi...	17	7.04	7.31
Mercredi...	18	7.40	8.08
Jeudi...	19	8.21	8.54
Vendredi...	20	9.10	9.51
Samedi...	21	10.09	10.56
Dimanche...	22	11.19	12.00

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, dimanche le 22 à 10.18 p. m.
Pleine lune, dimanche, le 29 à 8.54 p. m.

Medrite

Guerit le Mal de Tête

Elle perd son chapeau

Une jeune fille, en passant sur le pont Dorchester, a perdu son chapeau que le vent entraîna à l'eau.
Deux jeunes gens essayèrent, mais vainement, de rattraper le chapeau qui descendait au fil de l'eau.

Pas de monopole, vivre et laisser vivre, fumez le "ROSE QUESNEL" chiquez le "MAPLE SUGAR".

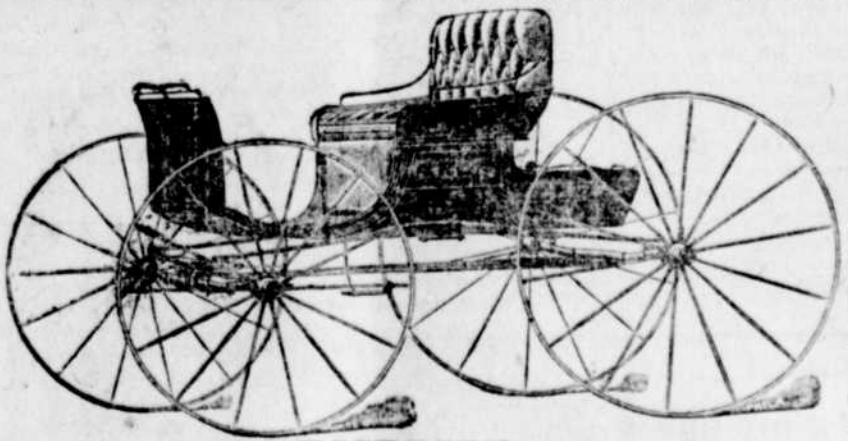
LIGNE LEYLAND

Le Virginian, d'Avers, avec une cargaison générale, est arrivé dans le port à 10.30 a. m. samedi et est reparti pour Montréal.

LIGNE DOMINION

Le Southwork est arrivé de Montréal, à 1 h. 30 p. m., hier, et est reparti pour Bristol.

—Le Englishman est arrivé de Montréal, à 1 h. 30 p. m., hier, et est reparti pour Bristol.
—Le capit. du Canada arrivé hier rapporte avoir passé à travers les banquises de glaces depuis le Cap Nord jusqu'à Rosher aux Oiseaux. La glace est molle et pourrie. Le Canada a fait le trajet de Grosse Ile à Québec en une heure précise. Il est parti pour Montréal à 1 heure ce matin.



Désirez-vous une voiture sans défaut:

La voulez-vous, Forte, Solide, Élégante et bien fin en tout à la fois

Adressez-nous vos demandes ou venez vous renseigner sur place.

Nous avons déjà toute la série de voitures légères.

Nous y ajouterons, pour la prochaine saison, un assortiment de wagons ou voitures de charge.

LA COMPAGNIE FROST & WOOD, Ltee., 78, RUE ST-PAUL ET 57, RUE ST-ANDRÉ, Québec

Le Cognac Trois Etoiles de Martell

La plus profonde analyse a prouvé que ce fameux brandy est bien l'esprit véritable bien mûri de la vigne.

Il a été le premier durant près de 200 ans et continue à avoir la faveur populaire.

En vente par tous les principaux marchands de vins

ENCORE UNE PREUVE



Que les propriétaires de chevaux se souviennent de la lettre suivante, exécutée ces jours derniers, à M. J. B. Morin :

MOSSIER, — Ayez donc la bonté de m'expédier une demi douzaine de VIGORA. Voilà huit bouteilles que j'emploie et j'en suis enchanté ; je n'ai rien trouvé de mieux encore pour la toue (le souffle), plusieurs de mes voisins veulent s'en procurer, et il deviendra ici d'un usage général, car c'est une préparation indispensable pour les chevaux. Votre, etc.

EUG. DERY, Ste-Anne Lapostolle, Co. Kamouraska.

J. B. MORIN, Pharmacien, 310 1/2 rue St-Joseph, St-Roch

PROTEGEZ VOS FOURRURES DES MITES

Camphre, Boules de Carbone, Camphorine, Huile de Cèdre, etc., chez

J. E. Livernois QUEBEC

CARON & JOBIN

PEINTRE-DECORATEUR

88 rue Dorchester, St-Roch, ou No 55 rue d'Aiguillon

GRAND CHOIX DANS LES TAPISSERIES

Ouvrages en peintures dans tous les genres, Lettrage, Blanchissage, TAPISSAGE, Décorations intérieures et extérieures exécutées avec souplesse et BAS PRIX.

PLANS ET PRIX SOUMIS SANS CHARGE EXTRA

Nous DÉFIONS TOUTE COMPÉTITION tant sous le rapport de la bonne exécution du travail que sous celui des prix et conditions.

Vous avez des bleus!

Vous voyez tout en noir, c'est que vous ne digérez pas ; ou que vous digérez mal ; votre organe digestif ne fonctionne pas normalement ; en un mot, vous souffrez de dyspepsie. N'attendez pas, pour vous soigner, qu'il soit trop tard, que la maladie ait pris un caractère aigu. Écoutez plutôt les sages conseils de gens expérimentés, prenez le fameux remède universellement connu et qui s'appelle : "Les Pastilles du Dr Poirier pour la dyspepsie. A vendre partout."

W. Brunet & Co.

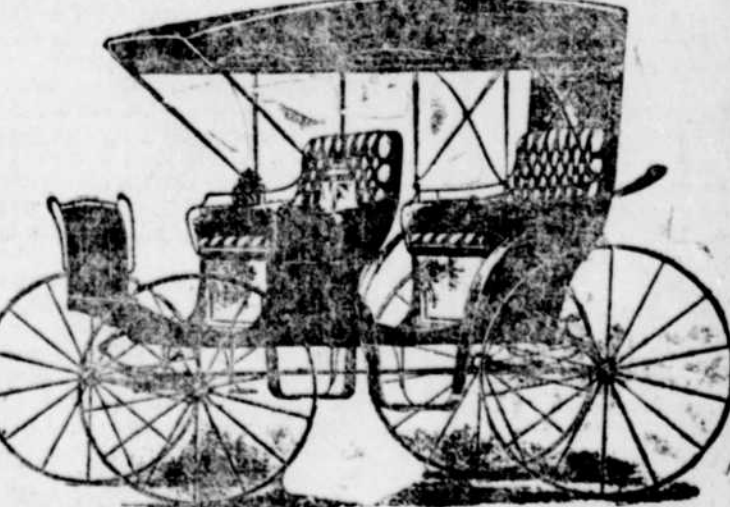
PHARMACIENS EN GROS ET EN DETAIL.

139-141 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

DEPOT GENERAL

ALFRED THIBOUTOT

RUE COMMERCIALE, BIENVILLE, LEVIS.



J'ai le plaisir d'annoncer au public que j'ai reçu dernièrement de la fameuse manufacture McLaughlin, plusieurs chaises de voitures, tels que Voitures de familles droites, Buggies, Phaétons, Voitures de familles doubles, voitures crochées, avec roues en caoutchouc, Concordes, Express légères, express pour épicer, aussi voiture pour petit Piano box.
Je représente aussi la maison McCormick pour le comté de Lévis, pour les célèbres instruments aratoires.
Tant mon magasin hors de la ville je peux vendre meilleurs marchés que partout ailleurs.

Une Visite est sollicitée.

LE 'SOLEIL'

QUEBEC, 16 MAI 1904

REVUE DE LA NOUVELLE
LOI DES TERRESMESURES PREVENTIVES CONTRE LA SPECULATION
Article 1275

Cet article n'a de nouveau que le paragraphe 3. Sous la loi actuelle (paragraphe 3 de l'article 1275), les transports de lots entre les différents propriétaires qui se sont succédés sur un lot, entre la date du billet de location et l'émission des lettres-patentes, ne peuvent être enregistrés au département que s'ils ne contiennent pas de clauses résolutoires, faculté de réméré, obligations, charges, conditions qui n'apparaissent pas avoir été réglées ou acquittées, soit réellement, soit par le consentement des parties.

Ce paragraphe 3 de l'article 1275 de la loi actuelle est une cause de beaucoup de correspondance pour le département, pour des intérêts qui ne le regardent guère.

Beaucoup de transports qui sont présentés pour enregistrement contiennent des charges, hypothèques, balances de prix de vente non acquittées par ces actes eux-mêmes. Il faut donc en cas faire beaucoup de correspondance avec les parties intéressées pour obtenir quittance, ou autres actes de décharge, ou consentements à l'émission des lettres-patentes nonobstant ces charges.

D'un autre côté, il arrive souvent que, par collusion entre les parties intéressées, des lettres-patentes sont obtenues pour des lots de terre, en cachant des actes qui auraient dû être présentés au département.

Le recours dans ce cas pour la partie lésée, c'est d'obtenir du procureur général un "Scire facias" pour faire annuler les lettres-patentes et remettre les parties dans la même position qu'elles étaient avant ces lettres-patentes, en vertu de leurs conventions écrites à l'égard de ces lots.

Ceci est une grande cause de dépenses et de tracas pour les parties lésées, et cependant elles n'ont pas de recours si les lettres-patentes ne sont pas annulées.

Le nouveau paragraphe 3 a pour but de déclarer que les lettres-patentes n'ont pas pour effet d'affecter les droits, charges et obligations existant légalement sur les lots de terre pour lesquels on demande des lettres-patentes et créées avant l'émission de ces lettres-patentes.

Il a pour effet de permettre l'exercice de ces droits, par qui de droit, aussi bien après l'émission des lettres-patentes qu'avant, sans cependant affecter la validité des lettres-patentes.

Une disposition à peu près semblable existe dans la loi d'Ontario.

Art. 1275a.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275b.

Cet article est nouveau. Il est le pendant de l'article 1269 qui défend de vendre plus de 200 acres à la même personne pour fins de culture.

Ce que l'article 1269 défend de faire directement, l'article 1275b va défendre de le faire indirectement. En effet, que sert-il de vendre plus de deux cents acres à la même personne directement, si elle peut indirectement en obtenir plus ?

Dans le passé, il est arrivé que des propriétaires de limites et des spéculateurs sur les lots de terre faisaient prendre plusieurs lots par différentes personnes et s'en faisaient faire des transports. Après avoir fait ce qui était strictement nécessaire pour accomplir les conditions d'établissement, sur production de ces transports, on obtenait des lettres-patentes. Rien dans la loi actuelle n'autorise à refuser ces transports et ces lettres-patentes.

Par l'amendement, il est décrété que personne ne pourra obtenir des lettres-patentes, au moyen de transports, pour plus de 200 acres de terre pour fins de colonisation. La personne qui produit ces transports devra prouver, par déclaration sous serment, qu'elle n'a pas déjà obtenu de lots de la Couronne, par lettres-patentes soit directement, soit au moyen de transports déjà enregistrés.

Il est fait exception pour les transports faits à la suite de ventes judiciaires, ou pour taxes municipales et scolaires, parce qu'alors, il ne peut pas y avoir eu contente au préalable par celui qui achète à ces ventes pour avoir une plus grande étendue de terre que la loi ne permet.

Section 10

Elle est aussi de droit nouveau. Elle oblige les détenteurs de transports de lots qui ne sont pas encore patentes et qui n'ont pas encore produit ces transports, de les produire au département d'ici au 30 avril 1905, sous peine de nullité de ces transports. Cette disposition n'est que le corollaire des articles nouveaux 1275a et 1275b, et les mêmes raisons pour ces articles s'appliquent à la section 10.

Art. 1275a.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275b.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275c.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275d.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275e.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275f.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275g.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275h.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275i.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275j.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275k.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275l.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Art. 1275m.

Cet article est nouveau.

Il est suggéré par la Commission de colonisation. Cet article veut

que les transports de lots faits avant l'émission des lettres-patentes, soient transmis au département dans les 30 jours de leur passage sous peine de nullité. Il s'est fait dans le passé beaucoup de spéculation sur les lots au moyen de ces transports ensuite à ceux qui étaient véritablement les acquéreurs. En obligeant les acquéreurs par transports de déposer leurs actes au département, on sera en mesure de contrôler ces transactions sur les lots et de juger si ces lots sont pris par des vrais colons ou par des personnes qui veulent en faire de la spéculation.

Quant au système des annulations automatiques, dont l'application est demandée à grands cris parce qu'il favorisera la vraie colonisation en empêchant les spéculateurs de détourner les lots en achetant au détriment des colons qui seraient prêts à les bâtir et à les défricher, l'hon. M. Flynn a refusé de se prononcer sur ce point. Ce n'est pas compromettant.

Il s'est contenté de jeter du doute sur l'efficacité des moyens proposés pour atteindre le but d'une loi qui trouve bonne en principe.

Le seul point sur lequel il ait carrément pris position, c'est l'option d'un lot ou d'une somme d'argent pour les gères de douze enfants, mais ce n'est pas cela qui rendra au parti conservateur la popularité qu'il a perdue. Il oublie que l'objet principal de la loi des douze enfants est de récompenser une vertu

patriarcale qui impose de grands sacrifices à ceux qui la pratiquent, mais qui rend d'énormes services à un pays. Cette récompense n'était jusqu'ici qu'une dérisoire ironie pour ceux qui ne veulent pas, ou ne peuvent pas prendre une terre en bois debout, et Flynn ne veut pas que ceux-là touchent leurs cinquante dollars. Il préférerait plutôt l'abrogation pure et simple de cette grande loi humanitaire. Voilà une déclaration qui ne mérite pas le compliment qu'il a fait au bill du gouvernement; celui d'être très habile !

Quant les deux partis se représenteront devant l'électorat, cet impopulaire refus d'un cadeau aux familles nombreuses pourrait bien coûter au parti conservateur plus cher que \$50 ou qu'une terre en bois debout.

M. MORIN, M. P.

ET LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE

Nous avons signalé ces jours derniers l'inconscience, l'illogisme, la mauvaise foi ou parti conservateur au sujet de la construction du Grand-Tronc-Pacifique. Voici que la feuille bleue de la rue de la Fabrique s'empare et crie au meurtre !

Nos adversaires n'ont pas changé. A la Chambre des Communes, ils font au gouvernement une guerre de corsaires sur la question du Grand-Tronc-Pacifique; mais, voyant que cette mesure est populaire et va rallier les suffrages, ils l'électrocutent, ils insistent discrètement à l'oreille des voteurs qu'ils sont favorables au projet, l'hon. M. L. P. Pelletier ! Ce brave homme représente le comté de Dorchester à la Chambre des Communes. Il opine du bonnet au moindre signe de son chef. Si une région doit bénéficier de la construction du Grand-Tronc-Pacifique, c'est

bien la nôtre. Le comté de Dorchester est donc intimement intéressé au succès de l'entreprise. M. Morin sait cela, mais le monsieur est avant tout, bleu-indigo. C'est ce qui explique pourquoi il vote contre le principe même de la construction du Grand-Tronc, tout en réclamant—ô logique!—que le chemin traverse son comté.

De deux choses, l'une : Ou le G. T. P. doit être construit ou il ne doit pas l'être. En votant contre la construction du chemin, comment M. Morin peut-il espérer que la ligne traversera Dorchester ?

Et c'est précisément l'attitude du député de Dorchester. Son programme se résume comme suit : "Je suis contre le G. T. P., mais je suis pour. Le Bill est mauvais; mais il est bon. Il fait clair, mais il fait noir."

Les électeurs de Dorchester, n'en déplaise à l'"Evénement", diront au prochain scrutin, un député moins enclin aux contradictions.

LE TRANSCONTINENTAL
NATIONAL

La construction du chemin de fer Transcontinental National, autrement appelé le Grand-Tronc-Pacifique, paraît désormais assurée. En juillet 1903, un contrat a été passé entre le gouvernement du Canada et la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, sujet à ratification par le Parlement du Dominion; la discussion qui en a eu lieu et les votes préliminaires qui ont été pris à ce sujet, promettent que, dans peu de jours, l'acte constitutif de la compagnie aura force de loi.

Bonheur de gens ne se rendent pas compte de ce que représente pour le Canada la construction de cette ligne. La voie principale aura une longueur d'environ 3,300 milles, non compris les centaines de milles des embranchements qui se sont poussés de chaque côté de la voie principale. On calcule que la ligne avec son outillage coûtera sur le pied de \$30,000 par mille. Le Pacifique Canadien, qui fut terminé en 1885, a coûté \$48,000 par mille; mais les matériaux coûtent aujourd'hui moins cher les méthodes de construction se sont améliorées, de nouvelles machines sont mises en usage pour la construction, ce qui explique la différence entre le coût du Pacifique Canadien et celui que l'on prévoit du Grand-Tronc-Pacifique.

La nouvelle ligne va employer une somme de cent millions de dollars, d'autres millions vont être dépensés dans les entreprises qui en seront la conséquence. Des millions de nouveau capital vont être introduits dans le pays. Des milliers et des milliers d'ouvriers, qui sont maintenant employés autrement ou qui ne sont pas actuellement au Canada, y trouveront du travail. Des milliers d'autres personnes trouveront un emploi lucratif à subvenir aux besoins de ces ouvriers. Et l'on peut dire, sans hésitation, que les cent millions qui vont être dépensés pour la construction de la ligne, vont amener beaucoup d'autres millions à s'employer dans des entreprises commerciales ou agricoles.

Deux cent millions dépensés au Canada d'ici à dix ans, ne peuvent faire autrement que de donner un élan merveilleux à toutes les entreprises productives.

On dit que la construction va être commencée simultanément à deux endroits différents ou même

d'avantage et que les travaux seront poussés aussi activement que possible. Passant à travers les comtés si riches des terres à blé du Manitoba et du Nord-Ouest, chaque section de la ligne, au fur et à mesure qu'elle sera construite, demandera des scieries, des moulins à farine, des éleveurs à bœufs, des éleveurs de vaches, des maisons d'habitation, des granges, des écuries, toutes des brochures, des pompes, et tout l'outillage de l'exploitation des pays civilisés. La perspective est absolument merveilleuse. Le Canada a une énorme puissance d'absorption et une grande capacité de digestion. La transition de la construction à l'exploitation; du déboursé de capitaux à la production de revenus sera aisée et rapide.

Quelle proportion des articles que demandera la consommation du pays sous le nouvel ordre de choses, sera "fabriquée au Canada"? C'est une question laissée à la considération de nos manufacturiers et de nos producteurs. Quelle proportion sortira de nos établissements industriels, et quelle proportion viendra de l'étranger? On ne peut guère s'attendre, ni même espérer que la Grande-Bretagne figure plus largement dans nos importations qu'aujourd'hui. Les nouvelles régions seront, naturellement, de grandes productrices de laines; mais, à moins que l'on n'abandonne la préférence du tarif en faveur de l'Angleterre, on ne voit pas la modification considérable, la laine s'en ira aux fabriques étrangères; Manitoba et le Nord-Ouest manqueront de fabriques de laines comme aujourd'hui, et jusqu'à ce que nos manufacturiers—beaucoup de nos manufacturiers—se rendent exactement compte de la situation, ils verront le pays se fournir en grande partie, comme maintenant, dans les manufactures des Etats-Unis. Que l'on dépense beaucoup de paroles à propos du commerce d'exportation, c'est très bien, mais la même somme d'énergie pourrait être employée à pourvoir aux besoins actuels du marché domestique; à se préparer aux merveilleux accroissements qui se préparent et qui va bientôt se profiler en lignes profondes sur notre horizon industriel.

(Du "Canadian Manufacturer")

DE TOUT ON PEU

On lit dans le "Moniteur du Commerce":

"Au Canada, c'est tout comme aux Etats-Unis: la perspective commerciale et industrielle est dans une bonne moyenne. La seule question qui occupe encore les loisirs des députés des Communes est celle du contrat du Grand-Tronc-Pacifique. On en finira pourtant avec cette affaire. Les opposants ne gagneront rien pour s'être mis en travers d'une entreprise que l'opinion publique a déjà acceptée d'emblée."

Un câblegramme nous apprend que le "Malon", de la ligne Franco-Canadienne, a quitté Bordeaux ces jours derniers à destination de Québec et de Montréal, avec 450 immigrants et 350 tonnes de marchandises.

(Du "Herald" de Montréal).

Pour combattre les effets de l'invasion et de la débâche, on propose de faire établir par le gouvernement provincial une ferme où les ivrognes, condamnés par les cours de records seraient placés et soumis à un travail honnête et profitable, dans un milieu sain et de nature à leur relever le moral.

En ce qui concerne les hommes mariés, le produit de leur travail serait employé en partie à l'entre-

tien de leur famille. De même pour les célibataires qui ont à leur charge des parents âgés.

(De l'"Advertiser" de London)

En attendant, il est bon que le pays sache où en sont les deux partis, sur la question de transport :

Le gouvernement exige que ce soit une voie ferrée canadienne d'un bout à l'autre, d'océan à océan et que le trafic canadien passe par le Canada pour être exporté par les ports canadiens.

L'opposition favorise une politique qui jeterait tout le trafic canadien dans les bras des Etats-Unis.

(Du "Star" de Toronto)

Les journaux qui cherchent à allumer un incendie avec l'affaire de Sturgeon Falls n'ont pas le droit d'affirmer que les partisans des écoles séparées ne doivent pas faire de marches au bénéfice de leurs écoles, parce que, en ne faisant, ils portent tort aux écoles de l'Etat. S'ils font des marches en faveur de leurs écoles séparées, c'est en faveur d'écoles de l'Etat, d'institutions publiques et non pas d'institutions privées; car les écoles séparées sont, tout autant que les écoles publiques, des écoles de l'Etat.

Le danger de vivre avec des con-

somption

Il y a un vrai danger parce que l'air imprègne des odeurs de la maladie et trouve place dans le système des autres. Si vous êtes exposé à la consommation, employez le Catarrhose hilarant le plus efficace des germicides connus. Aucun cas de catarrhe ne peut résister au Catarrhose qui guérit cette maladie désagréable parfaitement. Les froids dans la tête sont guéris en quelques minutes et la bronchite, l'asthme, et les troubles des poumons sont guéris permanemment lorsque le Catarrhose est employé. "Je ne connais aucun remède aussi bon pour le catarrhe et la bronchite que le Catarrhose", écrit M. N. T. Eaton, de Knowlton. Il m'a guéri après des années de souffrances et m'a sauvé de la consommation." Deux mois de traitement \$1.00; boîte d'essai, 25 cts.

Café de l'Auditorium

ouvert de 7 a. m. à 1 a. m.
Repas à la carte ou à prix fixe
Soupers chauds après le théâtre

A partir de samedi, 7 mai, "Five o'clock tea" tous les jours, de 3 à 6 heures, avec orchestre mercredi et samedi.

Arrangements spéciaux pour pensionnaires au mois ou à la semaine.

Prix pour repas à prix fixe, 50 c. pour déjeuner, 50 c. pour le lunch, \$1.00 pour dîner, demi bouteille de vin comprise.

Heures des repas, déjeuner, 7 à 10 h. 30 a. m.; lunch, 12 à 2 h. 30; dîner, 6 à 8 h. 30 p. m. Le restaurant est ouvert temporairement dans une des salles du café.

Consommations, liqueurs, vins de table. Cigarettes et cigarettes de première marque. Café ouvert le dimanche et fêtes aux mêmes heures.

F. Paput, Edgar Cloutier, prop.

2m

La compétition des cigares est rendue à l'extrême, la qualité seule sortira victorieuse de la lutte, essayez le cigar "LAURIER".

Toujours de 1er choix

Au département des messieurs nous offrons toujours des articles de première qualité : tels que pantalons, habillements, chapeaux, camisolles, et caissons, chemises, collets, cravates, etc., etc., et nous garantissons nos prix.

ACHILLE BEDARD,
Coin des rues St-Joseph et de la Chapelle.

—M. L. E. O. Payment, avocat, de la société Lane & Payment, informe ses clients qu'il a transporté son bureau du soir au No 143, rue St-François, entre les rues du Pont et la Chapelle.

13—Isom

Les avez-vous vues ?

Les chemises de couleurs qui se sont mises en vente chez Faguy, Lépinay & Frère. Au delà de 120 do. en stock. Les premiers arrivés auront le premier choix.

Aujourd'hui le Rose. Quelnel se vend à 5cts. le paquet, il se vendrait à 10cts s'il était monopolisé.

PETIT CALENDRIER

Lundi, 16.—S. Ubald, évêque et confesseur.

Mardi, 17.—S. Pascal Baylon, confesseur.

Mercredi, 18.—S. Venant, martyr.

Jeudi, 19.—S. Ovide de l'Ascension.

Vendredi, 20.—S. Bernardin de Sienne, confesseur.

Samedi, 21.—S. Jeanne, Vierge. Bénédiction des Fonts.

LES QUARANTE HEURES

16 mai, Ste-Hélène.

18 mai, Ste-Justine.

20, Beaufort.

Dandy "Dude"

Voulez-vous avoir un complet pour garçon, jeune homme ou monsieur dans un style nouveau et parfaitement ajusté, allez chez Marceau & Cie ce département est au grand complet.

16, 19, 21 et 25 j.

CARTES D'AFFAIRES

TURGEON, LACHANCE
& AHERN
AVOCATS

111, COTE LAMONTAGNE
(Sic Morin)

Bureau du soir, 419 rue St-Jean
L'hon. ADÉLARD TURGEON,
ARTHUR LACHANCE, L. L. B.
M. JOS. AHERN.
TÉLÉPHONE 63

EDGAR PELLETIER

ENTREPRENEUR MENUISIER
Constructions et Réparations faites
sous le plus court délai et à des prix
modérés. Satisfaction garantie.

S'adresser à
247 RUE DE LA REINE
Téléphone 2099.

BELL TEL 2335
ERNEST CARON

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Dr ALFRED DROUIN

A transporté son bureau au
No. 51 St-Anselme,
ST-ROCH.

DR JULES CHOUNARD

MÉDECIN ET CHIRURGIEN
2 RUE RACINE

A la jonction des rues



Mlle Nellie Holmes, Trésorier de la "Young Woman's Temperance Association," de Buffalo, N. Y., conseille fortement aux femmes d'avoir confiance comme elle dans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

"CHÈRE MME PINKHAM:—Votre remède est en vérité un remède idéal pour les femmes, et le meilleur que je connaisse pour redonner la force et la santé. J'ai terriblement souffert pendant plusieurs années, étant affectée de métrorragie. J'avais des douleurs de reins épouvantables et de fréquents maux de tête. Je m'éveillais souvent d'un sommeil fatiguant et souffrant, tellement que je restais des heures sans pouvoir me remouvoir. Je redoutais les longues nuits comme les journées monotones. Je consultai deux médecins différents, espérant obtenir du soulagement, mais, constatant que leurs remèdes ne semblaient pas me guérir, j'essayai votre Composé Végétal sur la recommandation d'une amie de l'Est en visite chez moi.

"Je suis heureuse d'avoir suivi son conseil, car toutes mes douleurs sont disparues, et non-seulement cela, mais ma santé s'est améliorée beaucoup. J'ai un très bon appétit et j'engraisse. Je conseille d'une manière pressante aux femmes qui souffrent d'abandonner tous autres remèdes et de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."—Mlle NELLIE HOLMES, 540 No. Division St., Buffalo, N. Y.

Mlle Irène Crosby, très appréciée dans la haute société de Savannah Est, Ga., confirme par son témoignage la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.



"CHÈRE MME PINKHAM:—Il me fait toujours plaisir de trouver un objet d'une véritable valeur et d'un mérite indiscuté. J'ai constaté que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham était exactement le remède qu'il fallait pour soulager et guérir tous les troubles résultant d'irrégularités menstruelles. Beaucoup de souffrances seraient épargnées si seulement l'on accordait plus d'attention au régime de vie que l'on suit; mais en attendant que les femmes ne fassent point cela, votre Composé Végétal s'est placé au premier rang comme remède efficace dans le besoin. J'ai été très heureuse du soulagement qu'il m'a procuré. Je constate que j'ai une santé parfaite maintenant et que j'ai l'esprit plus dégagé et plus actif depuis que j'ai fait usage du Composé Végétal. Il m'a fait beaucoup de bien et je le recommande avec plaisir. A vous sincèrement, Mlle IRÈNE CROSBY, 313 rue Charlottetown, Savannah Est, Géorgie."

Rappelez-vous que toutes les femmes sont cordialement invitées à écrire à Mme Pinkham, s'il y a quelques symptômes dans leur cas qu'elles ne comprennent pas. L'adresse de Mme Pinkham est Lynn, Mass. Ses conseils sont gratuits, et elle les donne avec joie à toute femme souffrante qui les lui demande.

NOUS PAIERONS \$5000 si nous ne pouvons produire les lettres et les signatures originales et les témoignages ci-dessus, prouvant leur authenticité.

Lydia E. Pinkham Med. Co., Lynn, Mass.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Rien de plus réjouissant à la vue que le bébé jouissant d'une santé robuste. Dans presque tous les cas, vous pouvez assurer à vos enfants cette santé robuste si vous voyez à ce que leur sommeil soit abondant et régulier.

A la première indisposition du bébé, aux premiers symptômes de l'insomnie ou de la digestion douloureuse, du rhume, du choléra, vous devez lui faire prendre du SIROP D'ANIS GAUVIN afin de procurer à votre bébé, ce sommeil calme, naturel et abondant qui assure la bonne santé.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

GLOVER FRY & CIE

NOUVEAUTÉS EN TAPIS

Tapis Melton, Axminster, Bruxelles et Tapisseries.—Carrés en tapis Axminster dans les patrons les plus nouveaux.

LINOLEUM

Le plus beau choix de patrons dans les couleurs nouvelles.

PRELARS

Assortiment complet de dessins et couleurs nouvelles.

RIDEAUX

Rideaux de dentelle Suisse et Nottingham, Haute nouveauté en Portières, Draperies, Pôles et Ornaments en cuir.

DERNIÈRE IMPORTATION

Nouveautés en étoffes à Robes, et manteaux, mousselines, voiles, canezvas, toiles, indiennes, etc.

NOUVEAUTÉS DANS LES MODÈS DE TAPIS ET DE TAPISSE

GLOVER, FRY & CIE

Harengs Frais Fumés

Nous avons été chargé de la vente et de l'expédition de toute la production de Hareng fumé de la saison (Mai et Juin).

Nous cotons des prix intéressants et sollicitons la correspondance.

Il est de l'intérêt du commerce de nous écrire incessamment.

PICARD & PREFONTAINE,
Isle-Verte, Qué.

LE TEMPS DES SEMENCES.

VOYEZ d'avance à l'achat de bonnes graines de semences. Nous avons un assortiment complet de graines de Légumes et de Fleurs, garanties fraîches et mûrissant dans notre climat.

Nous les vendons en petits paquets, à l'once, à la livre, à la mesure comme on veut.

ÉCRIVEZ-NOUS si vous ne venez pas à la ville, et nous vous donnerons satisfaction.

PHARMACIE L. E. MARTEL
91 RUE ST-JOSEPH. — QUEBEC — Phone 2483

Feuilleton du "SOLEIL"

STEPHANETTE

Par RENE BAZIN

No 14

Dans ce jardin, dont les massifs régulièrement disposés et dessinés par une bordure de buis figuraient, de chaque côté de l'allée, une croix de Saint-Audré, quelques espèces de fleurs, les mêmes tous les ans, s'épanouissaient: des résédas, des giroflées brunes et surtout des passeroses, plante aimable qui n'a jamais fini de fleurir, et qui meurt ayant encore des boutons, comme nous des projets. C'est là que la bonne sœur Doctrova se promenait les soirs d'été avec sœur Apolline; l'une, pleine d'enthousiasme pieux, et l'autre de souvenirs, elles causaient de leurs pauvres, des misères de cette vie, de Dieu, dont leurs saintes âmes voyaient sans doute les anges, dans la nuit bleue, voler d'une étoile à l'autre, et souvent, bien souvent, du Ronce-ray qui les avait abritées toutes deux, belle alors et florissante abbaye, avec ses grandes richesses, sa vie paisible, ses vastes dépendances qu'animait l'activité silencieuse des sœurs, sa basilique dont les trois nefs, frémissantes depuis sept siècles sous le vent des cantiques sacrés, s'élevaient pénétrées à la longue du parfum de l'encens, et sa crypte, plus ancienne encore, où l'on voyait la statue en bronze de Notre-Dame, et, sortant d'un mur, la ronce merveilleuse qui rampait à ses pieds sans se flétrir jamais; murailles écroulées à présent, cloîtres abandonnés, église profanée dont la tempête et la pluie noircissaient les pierres et achevaient de faire une ruine, c'est-à-dire une grande infortune oubliée, quelque chose comme une tombe sans nom, devant laquelle le peuple passe sans s'arrêter et sans se souvenir.

La sœur Apolline, qui avait vu Stephanette arriver, alla prévenir sœur Doctrova, pendant que la jeune fille pénétrait et s'asseyait dans le parloir, petite salle carrée que meublaient six chaises de paille, et dont les murs, blanchis à la chaux, n'avaient pour ornement qu'un crucifix en plâtre bronze. La bonne sœur se fit attendre un peu; elle était très occupée: c'était l'heure où elle recevait ses pauvres. Par la porte du parloir, restée ouverte, Stephanette entendait le murmure de tout un petit monde d'enfants, de femmes, de vieillards à jambes traînantes, réunis dans la grande salle voisine, et, par moments, la voix douce et claire de sœur Doctrova qui leur parlait.

"Ah! c'est vous, femme Gerbot? Vous m'avez vu, sœur Susanne? Quelle grande fille déjà! Elle a pris bien de la force depuis trois mois; ce sera une brave ménagère, vous verrez." Sœur Apolline, allez donc me chercher les deux chemises de toile que j'ai mises de côté pour cette enfant. Ma sœur, ma chère sœur, ajoutait-elle en haussant la voix, — car la tourrière était déjà loin, — il y a dans l'office une bouteille de vin vieux qu'on m'avait apportée quand j'étais malade: allez donc la chercher aussi pour le mari de la Gerbot, qui a les fièvres tièdes. Est-il un peu mieux, votre homme, la Gerbot? Vous lui donnerez mon vieux vin; seulement, s'il est dans ses mauvais jours, vous ne lui direz pas d'en cela vient, pour qu'il ne se mette point à jurer. Au revoir, la Gerbot; au revoir, Susanne.

—Sœur Doctrova passaient ainsi d'un groupe à l'autre, parlant aux uns doucement, aux autres fermement, toujours avec à-propos, donnait à tous, et tous se retiraient en bénissant la sainte fille, en qui se reconnaissait la tendresse prudente de la Providence.

Quand elle eut fait le tour de la grande salle, elle se dirigea vers le parloir; Stephanette entendit les pas légers de la sœur, le petit grilottis du rosaire pendu à ses côtés, puis la religieuse apparut avec son bon sourire, ses yeux vifs, sa jupe blanche et ses deux ailes de colombe.

"Qu'avez-vous, ma chère enfant? dit-elle, vous avez encore pleuré."

Et, debout près de la jeune fille, elle écouta son récit, joignant parfois les mains en signe de compassion, et la pitié se mêlait sur son visage à la sérénité qu'elle n'aurait point.

Stephanette lui raconta tout: l'amitié de Jean, les longues appréhensions qu'elle avait eues avant d'y répondre, le consentement de l'oncle et le bonheur qu'elle en avait ressenti, puis l'affreuse scène du matin, le secret du brocanteur, la promesse que son père avait voulu lui arracher de tout révéler elle-même à son fiancé, le refus qu'elle avait opposé, et le coup terrible auquel elle avait par miracle échappé.

"O ma sœur! dit la pauvre fille en levant sur sœur Doctrova son visage baigné de larmes, est-ce que vous n'avez pas horreur de moi, maintenant que vous connaissez mon père? Est-ce que vous saviez qu'il était quand vous m'avez prise, toute petite, pour m'apprendre à lire?"

—Vous voyez bien que je ne puis plus, après tout cela, rester avec lui dans cette maison, dans cet enfer? Je veux venir ici avec vous, ma sœur, vous aider à servir vos pauvres et oublier tout le reste.

—Non sœur Doctrova, il faut rester. C'est un rude devoir que le vôtre pauvre petite; mais vous devez l'accomplir. Votre place est auprès de cet homme, qui est votre père quand même, soyez l'expiation pres de la faute, peut-être Dieu compensera-t-il et pardonnera-t-il. Voulez-vous perdre cette espérance, et croyez-vous que vous puissiez trouver auprès de moi une mission qui vaille celle-ci?"

—Et puis-je avouer cette honte à Jean, lui dire que je suis indignée de lui, lui dire cela, moi?"

Sœur Doctrova resta pensive un instant.

"Cela vaudrait mieux dit-elle."

—Non, jamais je ne pourrai, jamais!

—Vous le ferez, mon enfant, quelque pénible que ce soit et bien que vous n'y soyez pas obligée. Vous serez loyale jusqu'à dire l'infamie qui vous atteint, forte jusqu'à briser vous-même le lien qui vous était cher; si vous faites cela, vous aurez un mérite immense, et ajouta-t-elle, qui sait si Dieu ne réserve pas à cette épreuve un courageusement subie une récompense aussi grande que le sacrifice? Mais ne le faites pas pour cela, faites-le pour Lui."

A ce moment, sœur Apolline vint chercher sœur Doctrova pour aller voir un malade qui se mourait, et la religieuse quitta le parloir en hâte.

Stephanette reprit le chemin de la rue de l'Aiguillerie. Quand elle franchit de nouveau le seuil de la maison qu'elle s'était promise de ne plus revoir, elle était résolue à faire tout ce que lui avait dit de faire sœur Doctrova.

(A suivre.)

La demande pour le cigare "LAURIER" est déjà considérable, les fumeurs se sont aperçus que la qualité dépassait tout ce qui y avait dans le marché en cigare à 10 cts.

Halte-là monsieur

Vous qui avez besoin de chemises, habillements faits ou tweed à la verge, rendez-vous chez Faray, Lépinay & Frère.

LE REGULATEUR

DE LA

SANTÉ DE LA FEMME

DU DR JOSEPH LARIVIERE

Nous entendons trop souvent répéter: Cette femme ou cette fille souffrent de consommation. Combien de femmes malheureuses ont été emportées dans la tombe par une maladie dont la cause était inconnue? La santé se perd graduellement, l'appétit diminue, la digestion fonctionne mal, les nerfs sont surmenés, il y a fatigue et perte d'emboulement, la mélancolie augmente, le corps est faible et s'incline, des douleurs sont ressenties dans les reins et le dos. Vous devenez plus nerveuse, avec des palpitations du cœur. Les raisons de ces symptômes sont expliquées bien naturellement: cette personne souffre de sa matrice qui tue plus de femmes et de jeunes filles que la consommation, et le seul remède qui peut guérir cette maladie est le Régulateur de la Santé de la femme du Dr Larivière, et ses emplâtres pour les femmes.

C'est la seule médecine qui atteint et guérit les troubles si compliqués des mères et des jeunes filles.

Le Régulateur de la Santé de la femme du Dr Larivière est la guérison et le régulateur de la femme avec les emplâtres. La femme ou la jeune fille qui sont devenues pâles, faibles et malades, réussissent, avec l'aide du Régulateur à recouvrer la santé et la force perdues et à reprendre leurs couleurs rosées, la seule preuve de bonne santé qu'aucun autre remède a pu réussir à leur donner.

Le Régulateur de la Santé de la Femme du Dr Larivière est depuis de longues années la prescription favorite du grand Dr Coderre, et tout le collège médical connaît ce qui entre dans sa composition et le recommande hautement, il est aussi apprécié par plusieurs médecins distingués prêtres et religieux, qui ont pu être témoins des guérisons extraordinaires opérées. Lisez ce certificat de guérison.

Mme Lacasse, de Pawtucket, R. I., écrit:

"Ma tante qui souffrait du mal de matrice depuis plusieurs années a été rendue à la santé. Elle se sent aussi bien que par le passé tout comme lorsqu'elle était enfant. Elle a pris quatre bouteilles du Régulateur de la Santé de la Femme et a fait usage de deux des emplâtres pour les femmes, du Dr LARIVIERE."

En vente par tous les pharmaciens et marchands

En Gros par

DR ED. MORIN & CIE, ET W. BRUNET & CIE, QUEBEC

Essayer de Reprendre des Forces

est la tâche la plus ardue pour les malades pendant la convalescence. Quel ennui d'être lié sur un lit de souffrances—pâle et faible et attendre que la Nature aide au système à reprendre ses forces. Aidez la Nature avec le

Vin Saint-Lehon

Cet incomparable tonique est justement ce qu'il vous faut pour redevenir vous-même. Il fait un sang riche et pur—aide la digestion, aiguise l'appétit, tranquillise les nerfs, procure un sommeil paisible et vous met sur la voie certaine de la guérison.

Le VIN SAINT-LEHON est le jus riche et pur du raisin français le plus fin. Une valeur additionnelle est ajoutée à ces raisins, par la qualité du sol où il est cultivé, et aussi par les procédés de fabrication.

Insistez pour que votre pharmacien vous donne le "Vin Saint-Lehon."

En vente dans les pharmacies, épiceries et hôtels.

F. X. ST-CHARLES & CIE

Epicier en Gros et Importateur de Vins

257 rue St-Laurent — Montréal.

Seuls agents pour le Canada.

Demandez notre catalogue.

SEUL AGENT

Pour le Québec

A. GAGNON

Marchands de BICYCLES et D'AUTOMOBILES

Neufs et de seconde main.

286 RUE ST-JOSEPH-286

Réparations de Tous genres

Faites avec soin et promptitude.

OUVERTURE POUR LA SAISON 1904

Nouveaux BICYCLES

Sans chaînes avec 2 vitesses Et Coaster Brake.

Venez voir quelque chose de nouveau en fait de BICYCLES perfectionnés.

Bicycles Moteurs

DES MEILLEURES MARQUES.

RUBEROID ROOFING

Nous avons l'honneur de faire savoir au Public que nous sommes Agents au Canada spécialement à Québec pour la vente (Gros et détail, prix modérés) du RUBEROID ROOFING

Pour catalogue, échantillons et toutes autres informations.

S'ADR: SSFR A

REVILLON FRERES, 145-155 N.-D. des Anges QUEBEC.

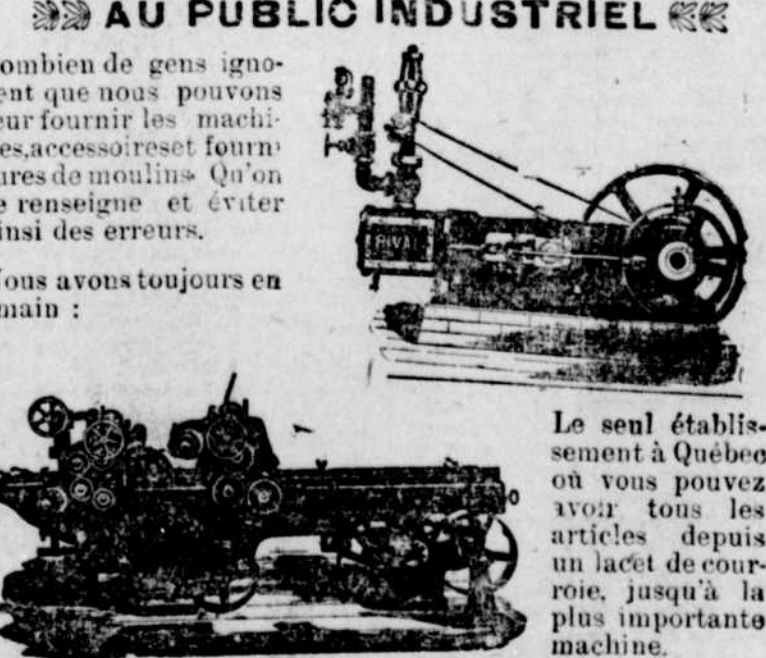
La Cie Chs. A. Paquet

MARCHANDS DE MACHINERIES ET FOURNITURES DE MOULINS

AU PUBLIC INDUSTRIEL

Combien de gens ignorent que nous pouvons leur fournir les machines, accessoires et fournitures de moulins? Qu'on se renseigne et évite ainsi des erreurs.

Nous avons toujours en main:



Le seul établissement à Québec où vous pouvez avoir tous les articles depuis un sac de courroie, jusqu'à la plus importante machine.

VENEZ NOUS VOIR OU ECRIVEZ A

LA CIE CHS. A. PAQUET, Ltée,
Nos 2 et 4 Rue St-Joseph.

Courrier d'Ottawa

Le révérend Père Delor à la capitale — Les funérailles de M. A. James McGee — Sir Hibbert Tupper se retire de la vie politique — Sir Wilfrid Laurier donne un lunch — Mgr Sbarretti donne la première communion

(Du correspondant du Soleil)

Ottawa, 16 mai. — Il y avait foule hier matin à l'église St-Jean-Baptiste, nonobstant le mauvais temps, pour entendre le Révérend Père Delor, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal. Il a pris pour texte de son sermon l'Ascension de Jésus-Christ. Inutile de dire que ses auditeurs ont été vivement impressionnés par sa haute éloquence. On célébrait la fête de St-Jean-Baptiste de la Salle.

— Les funérailles de feu A. James McGee, fils aîné du secrétaire du conseil exécutif, mort samedi à l'hôpital général, à l'âge de 26 ans, auront lieu aujourd'hui, jour anniversaire de sa naissance. Il a été quatre jours sans connaissance à la suite de l'accident causé par une chute de son cheval. Il était fracturé de la tête. Le jeune homme était capitaine du club de football Rough Riders et était tenu en très haute estime.

— Le pèlerinage d'Ottawa du jubilé de l'Immaculée Conception à Rigaud, aura lieu dimanche le 29, sous la direction de Mgr Routhier. — Sir Hibbert Tupper est parti aujourd'hui pour Victoria. Durant le débat à la Chambre, vendredi soir, il a déclaré qu'il avait siégé 21 années dans la Chambre, mais qu'il n'a pas l'intention de revenir dans le prochain parlement.

— Sir Wilfrid et Lady Laurier ont donné un lunch intime auquel assistaient M. et Mme A. A. Brunet, M. et Mme Chas. Macleod, Mme Coutter et M. O. E. Talbot.

— Mgr Sbarretti a donné la première communion à 27 enfants du couvent de la rue Rideau, hier matin, et Mgr Duhamel les a confirmés hier après-midi. Le délégué a invité ces enfants à aller lui faire visite dans les Jardins de la Légation quand il donnera une fête en leur honneur.

Mgr BEGIN

Une dépêche reçue ce matin à l'Archevêché, annonce que Mgr l'Archevêque Begin doit s'embarquer au Havre, samedi prochain, à bord de la "Touraine", en route pour New-York et de là pour Québec.

Immigrants français

La colonisation au Lac St-Jean

Le "Canada" a amené hier, au nombre de ses passagers, neuf familles de la Savoie, composées de vingt-huit personnes. On attend pour le prochain paquebot un autre groupe de colons, qui viendront d'assez loin pour être considérés de bonne foi. Nous avons remarqué avec plaisir, à l'arrivée de ces immigrants, la présence de M. le baron de Fallon, qui s'est multiplié pour donner le plus de confort possible à ces étrangers mettant le pied pour la première fois sur le sol canadien.

L'OEUVRE POUR LINCEUL. — Au cours de la traversée, l'épouse d'un passager anglais, sur le "Lac Erie", a succombé et le pauvre mari a dû voir le cadavre de sa femme lancé à la mer.

Linoleums, Papiers, Cor-ticines

Avez-vous un magasin, une boutique ou une salle quelconque à couvrir, venez voir les jolis patrons que nous avons à vous soumettre. P. J. COTE, Vis-à-vis la Côte du Palais, 14-15m.

Un épileptique

Un pauvre malheureux jeune homme a eu une très forte attaque d'épilepsie, hier, vers les 5 heures, sur les Cote Fields. M. Alp. Larivière, qui descendait au Cap Blanc avec son épouse, s'empressa auprès du malade qui put enfin continuer sa route quelques instants après.

Une maison peu solide

Ces jours derniers, il s'est produit dans l'un de nos faubourgs un curieux accident; au moment où les occupants d'une maison ne s'attendaient qu'à une grande partie de l'un des pans en brique s'écroula avec fracas pendant qu'il n'y avait personne en dessous par un singulier hasard. Bientôt une grande affluence accourut sur les lieux, attirée par le bruit, et les commentaires allèrent bon train. Celui-ci disait que l'eau s'était infiltrée à travers la maçonnerie, par suite des dégâts du printemps, d'autres que la construction avait été défectueuse, enfin, un troisième eût la juste solution: Si ce pan de mur avait été construit avec la brique T. CARR, la meilleure qualité de brique que l'on peut se procurer en tout temps et en toute quantité aux entrepôts de MM. Madieu & Glodé, 11, rue Ramsay, le mur ne se serait pas écroulé, parce que cette brique est sans pareille et peut se comparer avec la pierre pour la construction. Que d'accidents on éviterait ainsi en achetant des matériaux de première classe du premier coup. L'esprit en veut la peine et une visite à l'établissement citant nommément satisfait les plus difficiles en ce temps de construction par excellence et de nombreuses réparations aux brèches faites par la vétusté ou l'intempérie des saisons. Qu'on ne l'oublie pas.

MATHIEU & GLODE, 11 rue Ramsay.

Une bataille

Deux ferrets de la dive boutique se sont battus à qui mieux mieux sur les quais du bassin Louise, hier matin vers les 10 heures. L'intervention de deux matelots eut pour effet de faire cesser cette bataille qui aurait certainement eu des suites très graves car les combattants avaient sorti leurs couteaux.

Hâtez-vous d'aller réserver vos sièges pour le grand drame chrétien Flavie Domitilla à la salle Garde Champlain les 23 et 24 mai.

Attaqué par un tramp

Un citoyen, qui retournait à son logis, a été lâchement attaqué par un tramp cette nuit. Ce citoyen de St-Roch descendait la côte des Glacis quand un tramp sauta sur lui à bras raccourcis, le terrassant. Le tramp prit sa course en descendant la côte laissant sa victime privée de sentiment sur la chaussée.

Nos imperméables

Messieurs et messieurs, venez voir notre grand assortiment que nous venons de recevoir. Faguy, Lépinay & Frère.

DEMEJAGE

Le Dr J. Reid, dentiste, a déménagé son bureau du No 205 au No 207, rue Desjardins, vis-à-vis Z. Paquet. 14 m.

FAVEUR OBTENUE

Mille remerciements au bon St-Antoine de Padoue pour une faveur obtenue par son intercession et promesses de faire publier. M. C.

LA GUERRE

Héroïsme récompensé LES SOLDATS CHINOIS APPARAISSENT Humanité des Japonais

(Service de la Presse Associée)

L'héroïsme récompensé

Liao-Yang, 14. — Le Père Étienne, Toherbackoffky, ce prêtre russe qui, à la bataille du Yalou, marchait en tête de l'armée, une croix à la main, vient de partir pour Kharbin. Blessé de deux coups de feu dans la poitrine, ce religieux se rétablit rapidement. En récompense de son héroïsme, le Père a été proposé pour la croix d'officier de l'ordre de St-Georges.

Les soldats chinois apparaissent

Liao-Yang, 16. — Le 14 mai, un détachement de soldats chinois a attaqué les quelques compagnies d'infanterie russe trépassées à la garde du chemin de fer conduisant aux mines de charbon près de Port-Adams. Ces soldats chinois faisaient partie de la garde du corps du gouverneur du Foo-Chow, lequel dirigea, lui-même l'attaque. Le gouverneur fit arrêter tous les mineurs de nationalité chinoise. Puis, après avoir dépouillé les Russes de ce qu'ils possédaient, il les fit fouetter et les chassa. Une grande quantité de charbon fut brûlée.

Voiture brisée

Samedi midi, une voiture appartenant à un cultivateur, a été brisée en quittant la voie des tramways électriques, près de la fondrière Terreau. La voiture contenait une lourde charge de poches de farine et il est facile de s'imaginer le désappointement du brave homme qui ne savait que faire. Finalement il se décida à faire louer une autre voiture pour transporter sa farine chez lui.

Toujours en avant

Notre stock de matins, jupes, lineries pour dames, sont du plus haut ton. Une visite vous convaincra. Faguy, Lépinay & Frère.

Il arrive trop tard

Un jeune homme, venu à la ville par le cabotier "St-Olivier", s'est amusé à caresser trop fortement la boutonnière et l'heure du départ passa sans qu'il s'en occupât. Un instant de répit lui permit de songer à retourner au vapeur, mais il est trop tard pour la traversée. Il constata que le bateau était parti depuis une demi-heure. Vainement il se lamentait.

Les nouvelles idées attirent toujours

C'est pourquoi le public acheteur semble prendre le chemin de l'établissement Marceau & Cie, où tout est neuf, la maison, le genre de commerce et les marchandises sur-tout. 14, 17.

POUR CE SOIR

Il devra y avoir foule, ce soir, à la salle de la Garde Champlain, où l'on donnera la tragédie "Le Reliquaire" et une comédie "Chicot". Les amateurs qui interpréteront ces pièces sont de première classe et la soirée sans pareille, nous n'en doutons pas. Elle est au profit de la Conférence St-Henri. L'orchestre Langevin fera les frais de la musique.

COUR DU RECORDER

Un jeune ouvrier, arrêté pour ivresse rue Franklin, St-Sauveur, est libéré. Un russe, qui vient de purger une sentence de un mois, est de nouveau arrêté pour ivresse. Il est condamné à \$5 et les frais ou un mois de prison.

Un autre jeune homme arrêté pour être ivre rue St-Jean, est condamné à \$10 et les frais ou un mois de prison.

Plusieurs autres causes pour recouvrement de taxes occupent une grande partie du temps de la Cour.

FEU DANS LE TROTTOIR

Nos braves pompiers ont été appelés hier pour éteindre un commencement d'incendie qui s'était déclaré dans le trottoir près de la porte cochère du magasin de MM. Marceau & Cie, rue St-Joseph. Le feu a été mis par un bout de cigarette jeté là par quelqu'un passant. Les dommages sont insignifiants.

FAVEUR OBTENUE

Mille remerciements au bon St-Antoine de Padoue pour une faveur obtenue par son intercession et promesses de faire publier. M. C.

POUR LE LAC SAINT-JEAN

Un coin des montagnes de la Savoie

Ce matin, le gare du chemin de fer du Lac St-Jean présente un aspect des plus animés; on y rencontre la plupart des immigrants savoyards arrivés, hier, sur le "Canada". Ils sont là, hommes, femmes, fillettes et garçons, attendant le départ du prochain train, demain matin, à 8 heures, en destination de la vallée du Lac St-Jean, où ils seront reçus par M. J. B. Carboneau, l'actif agent de la Compagnie de Colonisation, avant de se fixer soit à Péribonka ou St-Edwidge. Ces colons savoyards sont très à l'aise et feront, à tous les points de vue, d'excellents colons. Ils ont à leur tête M. Maurice Fay, de Jarmier, Savoie, un homme expert qui a déjà visité le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et semble très au fait de la région du Lac St-Jean. Toutes ces familles de colons — excellentes familles — sont porteurs d'un certificat du curé de leur endroit, l'abbé J. V. Guillevin, de la chancellerie de l'évêché, certifiant attestant de leur bonne foi comme futurs colons de la vallée du Lac St-Jean, qui deviendra un petit coin des montagnes de la Savoie avant peu, car un grand nombre d'autres familles sont attendues ces jours-ci. On leur attribue pour les Québécois d'aller, sans trop de dépenses, sur les trains ralis du Lac St-Jean, passer quelques heures au milieu d'une colonie savoyarde...

LES FAMILLES

Famille Maurice Fay: Joséphine, Victorine, Emile et Jean. Famille Peire Gaden: Arthémise, Sylvie, Hectorine, Victorine, Delphine, Antonine, Sophie et Joseph. Famille Pierre-Antoine Fay: Sophie, Louise, Pierre, Marcel, Auguste, Eugène, Famille Alexis Dequier: J. Bte, François.

Il y a encore les familles Chabreuil, Pierre Pion, J. Bte Girard, de Montrieux, Savoie, et Charles Podro.

Le "Malon", nouveau steamer de la ligne Canadienne-française, est parti, lundi dernier, de Bordeaux, avec un grand nombre d'autres immigrants de Savoie et l'abbé Ferroux, qui les dirige.

M. René Dupont n'a rien épargné pour donner aux nouveaux colons toutes les informations désirables, et de même que son personnel, il a été très occupé durant toute la journée.

Cet après-midi, les colons Savoyards auront une entrevue avec l'hon. M. Gouin, ministre de la Colonisation, et assisteront à la séance de la Chambre, où, coïncidence heureuse, l'on s'occupera de la question de colonisation.

Le Phœnicia est entré dans le port, ce matin, à 10 h. 30. Il avait à son bord 2,400 immigrants galiciens, pour la plupart vêtus de peaux de montons, et quelques juifs russes, tous en destination du Nord-Ouest.

Accident de voiture

Dimanche l'après-midi, quatre jeunes gens de la ville, revenant d'une promenade en voiture lorsque sur le chemin appelé la "Suète" la voiture se brisa.

Nous jeunes gens furent lancés sur la route et se blessèrent assez grièvement. Le cheval prit l'épouvante et ne put être arrêté que sur le chemin conduisant à Lotte. Le jeune St-Hilaire, dans la chute qu'il fit, fractura le bras droit et devra garder la maison pendant quelques semaines.

Frappé par un bicyclette

Samedi soir, vers les 10 h. 30, un nommé Jos. Lachance a été frappé par un bicyclette, rue St-François. Le bicyclette avait obliqué et son fanal et sa clochette d'alarme. Aussi M. Lachance, qui travaillait la rue de l'Église, a-t-il été frappé avec violence par le bicyclette.

Le pauvre homme s'est relevé avec de vives douleurs aux jambes; le bicyclette a dû continuer en route à pied car la bicyclette a été brisée par le choc.

RAPPEL

Nous rappelons que le 4 Cours Central de préparation "commencera lundi, le 16 courant, les cours de préparation aux examens d'entrée en seconde année d'études de l'École polytechnique. Des répétitions seront données pendant toute la durée des vacances pour élèves arrivés et pour la présentation, au mois d'août, aux examens du baccalauréat. Les succès remportés par les élèves présents par cette institution sont le gage le plus certain d'un enseignement sérieux et méthodique. Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. Fyfe, I. C. professeur, 59, rue St-Dominique, Québec. Prospectus envoyés sur demande.

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto, 16 de mai. PRONOSTICS. — Demain, temps frais et quelques averses.

— Au camp des Yarmouth Y. M. C. A., tenu à Tuskett Falls, en août, j'ai constaté que le LINIMENT MINARD était très précieux pour les coups de soleil et un soulagement immédiat pour les coliques et les maux de tête.

ALFRED SLOKES, Secrétaire-général.

DECES

DELAGE M. L'AVOUEUR. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Alphonse Delage dit Lavigne. Il était congédié de Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 11 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 73 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

DEPART DE LA MAISON MORTUAIRE. — A St-Malo le 15 courant, est décédé l'âge de 36 ans, sieur. Joseph Antoine Clément, enfant bien-aimé de Gaudin (l'ancien), employé civil. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 1 h.

Décès à Roberval

(Du correspondant du Soleil)

Roberval, 16 mai. — M. Jean Lamontagne, fils de M. Pierre Lamontagne, de St-Prime, est décédé le 14 courant, à la résidence de son père. Le défunt était âgé de 18 ans.

Attenué d'une inflammation des poumons, le jeune homme n'a été malade que pendant quelques jours. A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

INCENDIE

A METHOT'S MILLS

(Du correspondant du Soleil)

Methot's Mill, 16. — Hier, dimanche, durant la grand-messe, le feu s'est déclaré dans la maison de M. Firmin Croteau, cultivateur de cette localité. En moins d'une heure, tout était en cendres. M. et Mme Croteau avaient laissé leur résidence vers neuf heures, pour aller à la messe. Le grand vent qui faisait à fait communiquer le feu à la maison voisine, qui appartenait à madame veuve Marcelle Hamel, actuellement aux États-Unis. Cette maison a aussi été réduite en cendres. Peu s'en est fallu que la maison de M. Arcade Dubois ne devint aussi la proie des flammes. Le feu ayant été aperçu par quelques citoyens, ces derniers se sont empressés de se rendre sur le théâtre de l'incendie afin d'aider à le contrôler. Sans ce secours, plusieurs autres bâtiments auraient aussi certainement été détruits. Il n'y a pas d'assurances.

Flavie Domitilla, Flavie Domitilla, le magnifique drame chrétien, lundi et mardi 23 et 24 mai, ne l'oubliez pas.

Dans le monde

—Madame J. B. Amyot a pris passage pour l'Europe sur le Southwark, parti hier.

Va-et-vient

—M. Du Parquière, du Havre, France, est au Château.

—M. Art. Plante, avocat, de Valleyfield, est au Château.

Désirez-vous avoir

Un joli trousseau pour cérémonie de baptême. Nous en avons pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Joli trousseau depuis \$5 en montant, jusqu'à \$50.00. Nous défions toute compétition.

Mme Z. BOIVIN, 37 et 39, coin des rues de la Couronne et St-Hélène.

Ayez-en toujours à la maison

Sans attendre que le mal ait fait des progrès et soit plus difficile à combattre, guérissez toutes les affections de la poitrine, des bronches, des poumons et de la gorge, avec le BAUME RHUMAL.

Agents à Québec: W. Brunet & Cie, pharmaciens, rue St-Joseph, 14-16.

EGLISE DU ST-SACREMENT

Demain, mardi, à l'occasion de la fête de St-Pascal Baylon, patron des œuvres éucharistiques, grand-messe solennelle à 7 heures, et le soir à 7.30 heures, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement. Le public est invité.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

Au CHATEAU-RICHER

(Du correspondant du Soleil)

Belle cérémonie religieuse

Ordination d'un prêtre

Hier dimanche, 15 mai 1904, une imposante cérémonie religieuse a eu lieu dans l'église paroissiale de Château-Richer. En l'absence de Monseigneur l'Archevêque de Québec, présentement en Europe, Monseigneur F. X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, administrant le sacrement de l'Ordre à M. l'abbé Philippe Cauchon dit Laverdière, fils de M. Joseph Cauchon dit Laverdière, cultivateur. Une vingtaine de membres du clergé assistaient à cette solennité, dans le choeur du superbe temple de la paroisse, rendant plus majestueux encore par des discours de circonstance, parmi lesquels nous avons remarqué l'ornementation du grand autel en fleurs naturelles du plus gracieux effet.

Les membres de la famille occupaient des sièges immédiatement en dehors du sanctuaire, et la nef était encombrée de fidèles, observant avec une respectueuse attention les détails de l'auguste cérémonie.

Dans un floquent discours sur la dignité du prêtre catholique et sa mission dans le monde, M. l'abbé Robert, professeur au Séminaire de Québec, a rappelé qu'il n'y avait que de la consécration sacerdotale à Château-Richer depuis le 3 août 1854, alors que M. Charles H. Laverdière, l'oncle du nouvel ordonné, avait été élevé à la prêtrise.

Beaucoup de résidences avaient été pavées. A l'issue de la grand-messe, chantée par Monseigneur l'évêque de Trois-Rivières, une adresse de bienvenue, d'hommage et de remerciements lui a été présentée au nom des citoyens par M. le maire Joseph Cloutier.

Remarquable coïncidence: l'évêque officiant, Mgr F. X. Cloutier, le curé de la paroisse, M. l'abbé Onésime Cloutier, et le maire de la municipalité, M. Joseph Cloutier, cultivateur, sont des descendants du même ancêtre qui, parti du Perche, en France, il y a deux siècles, est venu se fixer à Château-Richer.

M. le curé de la paroisse a su donner à cette démonstration un cachet de simplicité, de bon goût et de grandeur qui est le propre du culte catholique.

M. l'abbé Philippe Laverdière, a dit sa première messe ce matin, à huit heures et demie, dans l'église du Château-Richer.

Truc malhonnête

Plusieurs personnes qui ont acheté des quartiers de veau sur nos marchés samedi, ont constaté, lorsqu'ils allaient à la viande, qu'il y avait un énorme paquet de vieux papier à l'intérieur, histoire de faire mieux paraître la marchandise. On fera bien de se tenir sur ses gardes car les vendeurs de ces produits falsifiés sont connus.

Messieurs

Notre département de twed est en grand complet et nous avons les dernières nouveautés. Nous donnons les timbres. BERTRAND & GAUVIN, 207 St-Joseph.

Belle pêche

Le propriétaire du Québec Hotel, en compagnie de M. N. Binet, marchand, sont allés hier à la pêche au lac St-Charles et ont fait une pêche excellente. Les nombreux pensionnaires du Québec Hotel ont pu se délecter aujourd'hui de truites splendides.

AUDITORIUM

A. J. SMALL, J. E. TURTO, Locataire, Gérant.

LUNDI, MARDI, MERCREDI, Matinée spéciale mercredi.

ROBERT B. MANTE, L. Assisté de Mlle.

MARIE BOOTH RUSSELL Et d'une puissante compagnie dans

LE POIGNARD ET LA CROIX PAR W. C. TREMAYNE

Soirs - 15, 25, 35, 50, 75, \$1.00 Matinée -